



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2021

### Avis d'impôt établi en 2022

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES  
SAID ST-QUENTIN EXTERIEUR  
2 AVENUE DU CENTRE  
78042 GUYANCOURT CEDEX

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 20 30 414 568 014

Référence de l'avis : 22 78 A454889 31

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

3 PL THERESE MARTIN

78280 GUYANCOURT

Numéro FIP : 780 02 33 2611049789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 78046

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)  
SIP SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES  
SAID ST-QUENTIN EXTERIEUR  
2 AVENUE DU CENTRE  
BP 10070  
78042 GUYANCOURT CEDEX

### Somme qui vous est remboursée

**1 258,00 €**

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022  
sur le compte bancaire suivant :**

FR25 3000 2089 110X XXXX XXX8 R71

Identifiant de la banque : CRLYFRPP

Emetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence :**

**24 155**

**Nombre de parts :**

**3,50**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

# Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 20 30 414 568 014

# Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : COLLONGES

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T			
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
3				3,50
<b>Détail des revenus</b>				<b>Total</b>
Salaires.....		Déclar. 1 26538		
Heures supplémentaires non exonérées.....		0		
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....		26538		
Déduction 10% ou frais réels.....	-	2654		
Salaires, pensions, rentes nets.....		23884		
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>23884</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>23884</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
<b>REDUCTIONS D'IMPOT<sup>15</sup></b>				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 3	Montant retenu 3	Montant réduction 0
Montant de la réduction d'impôt.....				
<b>Total des réductions d'impôt<sup>20</sup>.....</b>				- 0
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>				<b>0</b>
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				
Emploi salarié à domicile.....		Montant déclaré 2515		Montant retenu 2515
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 1258
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 1258
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2021 dû <sup>53</sup> :				- 1258
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				1258
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
You n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				

## LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Revenu fiscal de référence<sup>25</sup>.....

24155

**Revenus exonérés**Heures supplémentaires.....  
Heures supplémentaires.....Déclarées  
Nettes**Déclar. 1**301  
271**PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

**Déclar. 1**

16062

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401